

Questions orales

LES TRANSPORTS

LA DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LE NAUFRAGE DU «SAN JUAN»—
LE MOTIF DU REJET

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports et peut-être pourrai-je éviter d'avoir à poser une question supplémentaire en la divisant en deux parties. D'abord, le ministre a-t-il l'intention, en réponse à la demande du gouvernement de Terre-Neuve et d'autres, de mener une enquête judiciaire à l'égard du naufrage du bateau de pêche, *San Juan*, et du rôle joué par la garde côtière canadienne. Le ministre peut-il nous dire également s'il va lui-même chercher à savoir pour quelles raisons on n'a pas donné suite à la recommandation de la dernière commission d'enquête judiciaire sur un naufrage, cause de la dispersion des unités de recherche et de sauvetage sur la Côte est.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne l'emplacement des installations de recherche et de sauvetage ainsi que leur nombre, c'est une question que le gouvernement doit étudier en tenant compte des diverses priorités. J'ai l'intention de mener enquête au sujet des allégations et des circonstances de l'incident de la semaine dernière et j'aimerais le faire avant de décider s'il y a lieu ou non de mener une autre enquête.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA SIGNATURE DU
CONTRAT—LA SOUMISSION OFFERTE PAR CANADAIR

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire qui fait suite à des questions posées antérieurement. Elle s'adresse au ministre de la Défense nationale. Peut-il nous dire si la compagnie Canadair a présenté des instances à ses fonctionnaires ou à lui-même à l'égard du retard dans la signature du contrat d'achat de l'Orion et si la compagnie a demandé la modernisation de l'Argus ou le retour du programme dit Phoenix?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il y a quelques mois, Canadair était l'un des soumissionnaires pendant l'évaluation et a présenté une proposition qui n'a pas été acceptée. Tant que nous n'aurons pas terminé les négociations à l'égard du contrat avec Lockheed, nous n'examinerons aucune proposition y compris celle de Canadair.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, je conclus donc de la réponse du ministre que Canadair n'a pas formulé d'instances en ce sens. Le ministre peut-il nous dire à quelle époque nous pouvons compter voir arriver à terme les négociations actuelles relatives au marché des Orion?

M. Richardson: Pour compléter la réponse à la première question, Canadair ne m'a pas adressé personnellement d'instances. Je ne puis dire combien de temps il va falloir pour mener à terme les négociations avec Lockheed.

[M. Lang.]

LES POSTES

LA VENTE DE TIMBRES-POSTES CANADIENS À L'ÉTRANGER—
LA POSSIBILITÉ DE VIOLATION DE L'ACCORD

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Quelles mesures entend-il prendre pour mettre fin à la vente de timbres-poste canadiens par des commerçants d'outre-mer, qui touchent là-dessus une commission de 25 p. 100, en violation apparente de la loi sur les postes, qui fixe à 2 p. 100 le taux de cette commission, et pour empêcher qu'une partie de ces timbres ne reviennent au Canada pour servir ici à l'affranchissement, ce qui apparemment viole l'accord passé avec les commerçants à l'étranger en même temps que la loi, qui réserve à la poste le droit de vente des timbres-poste au Canada?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, contrairement à l'affirmation du député, rien ne permet de dire que certains de ces timbres reviennent au Canada. Nous avons recours aux circuits existants dans certains pays en particulier, par pure raison d'économie: nous constatons que cela coûte moins cher que de vendre les timbres nous-mêmes. Si le député a connaissance ou dispose de preuves concrètes que les timbres reviennent ici, je serais ravi de les recevoir.

* * *

L'AGRICULTURE

LE LAIT—LA QUESTION DE LA RÉCUPÉRATION DES PERTES

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir à la question des producteurs laitiers et des énormes pertes subies dans le cadre du programme de la Commission canadienne du lait, à en croire les chiffres parus dans les journaux de ce matin. Le ministre a-t-il l'intention de mettre une partie de ces frais à la charge du contribuable, pour soulager les producteurs laitiers déjà mal en point?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Pas pour l'instant, monsieur l'Orateur.

LE FROMAGE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE RESTRICTION DES
IMPORTATIONS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné que le cabinet est, si je ne m'abuse, en train d'étudier un projet visant à importer environ 50 millions de livres de plus de fromage cette année de la Communauté européenne, j'aimerais demander au ministre s'il a réussi à convaincre ses collègues du cabinet de réduire les importations de fromage vu l'excédent de produits laitiers qui existe au Canada.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce a annoncé qu'on n'augmenterait pas le contingent de fromages spéciaux importés au Canada et qu'il demeurerait à 50 millions de livres. Nous entamerons des négociations avec les pays qui exportent ce fromage au Canada et qui, dans certains cas, paient eux-mêmes 75 p. 100 du prix de ce fromage. Ces négociations auront lieu dans les mêmes conditions que nos négociations avec notre voisin du sud, qui a cessé de subventionner son fromage. Même si nous cessions entièrement d'importer du fromage au Canada, cela n'aiderait pas vraiment à résoudre le problème.